AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**217C2993**
FR0010282822-FS1253

21 décembre 2017

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SES IMAGOTAG**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 décembre 2017, la société en commandite par actions Tikehau Capital[1] (32 rue Monceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 décembre 2017, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société SES IMAGOTAG et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession de 1 823 411 actions SES IMAGOTAG hors marché au profit de la société BOE Smart Retail[2].

_____

[1] Contrôlée par Tikehau Capital Advisors.
[2] Cf. notamment communiqué de la société SES IMAGOTAG du 21 décembre 2017.